



Nicolas HULOT
Ministre d'État,
ministre de la Transition
écologique et solidaire

Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe
et des Affaires étrangères

Bruno LE MAIRE
ministre de l'Économie
et des Finances

Stéphane TRAVERT
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation

Frédérique VIDAL
Ministre de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

Paris, le vendredi 6 juillet 2018

Communiqué de presse

Lancement de la consultation publique sur la Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI)

Comme annoncé en juillet 2017 par le Plan Climat, Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire, Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des finances, Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'alimentation et Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, la stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée est soumise à la consultation publique du mardi 3 au mardi 24 juillet 2018.

Cette stratégie sera la concrétisation de l'engagement gouvernemental formulé dans l'axe 15 du Plan climat dans lequel il est prévu de publier « une stratégie nationale pour mettre fin à l'importation de produits forestiers ou agricoles contribuant à la déforestation ».

Le processus d'élaboration de la SNDI est coordonné par l'Ambassadeur délégué à l'environnement, Xavier Sticker, et piloté par plusieurs ministères : le Ministère de la transition écologique et solidaire, le Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, le Ministère de l'économie et des finances et le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Le projet de stratégie sera présenté aux membres du Conseil national pour la transition écologique le 12 juillet 2018.

Au premier semestre 2018, la France a présidé le groupe des pays ayant souscrit aux déclarations d'Amsterdam. Signées par six États membres de l'Union européenne et la Norvège, ces déclarations ont pour objectif d'éliminer la déforestation des chaînes d'approvisionnement de matières premières agricoles et de soutenir l'approvisionnement en huile de palme durable à l'horizon 2020. Les travaux menés dans le cadre de ces deux processus se sont nourris mutuellement et la SNDI devrait permettre de répondre aux engagements pris dans le cadre des déclarations d'Amsterdam.

La stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée constitue une prise de conscience collective qui insuffle une dynamique fédératrice des acteurs autour d'un même objectif. Celle-ci devrait faciliter, et doit accélérer, la mobilisation de l'Etat français et des parties prenantes pour parvenir à faire évoluer les approvisionnements des entreprises tout en restant dans le cadre d'un dialogue constructif et partenarial avec les pays producteurs.

A travers cette stratégie nationale, le gouvernement français vise aussi à encourager les dynamiques européenne et internationale pour lutter contre la déforestation importée et appelle, en particulier, la Commission Européenne à lancer une initiative européenne de lutte contre la déforestation et la dégradation des forêts.

La stratégie sera constituée de 5 grandes orientations :

1. Le premier axe de la stratégie vise à développer, valoriser et partager la connaissance autour de la thématique de la déforestation.
2. Le deuxième présente des actions de lutte contre la déforestation importée à développer dans le cadre de coopérations internationales.
3. Le troisième détaille les mesures qui permettront de faire des politiques publiques un levier pour favoriser une demande française de produits durables.
4. Le quatrième vise à favoriser et coordonner l'engagement des acteurs.
5. Et enfin, le dernier axe de la stratégie présente les modalités de suivi de la SNDI pour garantir l'atteinte de ses objectifs.

Consultez l'avant-projet de Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI) et participez à la consultation en cliquant [ici](#).

Retrouvez le communiqué de presse en ligne

Pour toute information complémentaire, contacts :

Service de presse de M. Nicolas Hulot :	01 40 81 78 31
Service de presse de M. Jean-Yves Le Drian :	01 43 17 57 93
Service de presse de M. Bruno Le Maire :	01 53 18 45 38
Service de presse de M. Stéphane Travert :	01 49 55 59 74
Service de presse de Mme Frédérique Vidal :	01 55 55 79 57